

Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Chers concitoyennes et concitoyens de Sainte-Anne-des-Monts,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de déposer le rapport annuel du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

J'aborderai ici, avec vous, les sujets suivants:

1. États financiers 2010 et rapport du vérificateur:
 - Bilan des activités financières.
 - Bilan des activités d'investissement.
2. Exercice financier 2011.
3. Programme triennal 2011-2012-2013.
4. Programme triennal 2012-2013-2014.
5. Budget 2012.

1. États financiers 2010 et rapport du vérificateur

- Bilan des activités financières

Les **revenus totaux** pour l'année 2010 s'élèvent à **9 425 895 \$**. Le budget prévu était de 8 550 029 \$. L'augmentation des valeurs imposables des immeubles de la Ville a permis de générer des revenus supplémentaires de plus de 126 374 \$. La différence provient des subventions reçues pour l'exécution de divers travaux et pour les différents projets de création d'emplois ou autres (par exemple, nous avons reçu 430 556 \$ pour les projets FADT en 2010).

Les **dépenses totales** totalisent **9 412 626 \$** répartis comme suit :

- fonctionnement : 7 802 065 \$,
- remboursement de capital sur la dette à long terme : 341 302 \$,
- revenus affectés aux immobilisations : 1 071 304 \$,
- solde net des réserves financières (fonds de roulement) : 193 374 \$.
- montant à pourvoir dans le futur (changements comptables) : 6 243 \$.
- variation de l'autoassurance santé: (1 662 \$).

Le résultat net de la période est un **surplus de 13 269 \$**.

Le **surplus accumulé au 31 décembre 2010** s'élève donc à **915 143 \$**.

Au niveau du bilan, le total de l'actif a diminué de plus de 279 724 \$ et il s'élève à 40 344 524 \$ au 31 décembre 2010. Cette diminution résulte principalement de la baisse des montants à recevoir du gouvernement pour le remboursement de sa part dans la dette à long terme, assumée par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, et de l'augmentation de la valeur nette des immobilisations en tenant compte des acquisitions et de l'amortissement.

Le total du passif a diminué de 926 339 \$ et se chiffre à 10 898 878 \$. Cette baisse provient principalement de la variation de la dette nette à long terme pour un total de 972 200 \$ en 2010.

Tenant compte de ce qui précède, l'excédent accumulé (l'avoir net des contribuables) se trouve donc augmenté de 646 615 \$ à la fin de l'année 2010. Il s'élève donc à 30 371 985 \$ au 31 décembre 2010.

Le total de la dette à long terme est de 9 069 910 \$ au 31 décembre 2010.

De ce montant la Ville devrait recevoir 6 025 006 \$ du gouvernement du Québec dans le cadre de divers programmes de financement d'immobilisations (PADEM, PEVQ, TIC-Q et SHQ). À cela s'ajoute la part de la dette de la Ville dans la dette de la MRC de La Haute-Gaspésie qui s'élève à 90 715 \$.

La dette nette de la Ville est donc de 3 205 809 \$ au 31 décembre 2010. Au 31 décembre 2009, elle s'élevait à 3 555 421 \$. La dette nette de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a donc diminué de 349 612 \$ au cours de l'année 2010.

- Bilan des activités d'investissements

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a dépensé 1 670 138 \$ pour la réalisation de travaux d'immobilisations répartis comme suit :

- Administration générale : 58 918 \$ pour l'achat d'équipement informatique ainsi que pour la confection d'ameublement de bureau pour compléter les travaux d'installation d'une salle de conférence au 2^e étage de l'hôtel de ville et du bureau du greffe;
- Incendie : au total, 84 046 \$ ont été dépensés pour poursuivre l'acquisition et l'installation de réservoirs pour réserve d'eau ainsi que pour l'achat d'équipements supplémentaires pour les mâchoires de vie. Nous avons refait le toit de la caserne des pompiers et acheté une nouvelle camionnette pour le directeur du service;
- Transport (voirie, neige, aéroport) : 379 463 \$ ont été dépensés principalement pour la réfection et l'asphaltage de rues, la pose de glissières de sécurité, la réfection d'un ponceau. Nous avons également procédé à l'achat d'une nouvelle camionnette pour le contremaitre et procédé à la réfection du toit de l'aérogare;
- Hygiène du milieu (aqueduc et assainissement des eaux) : 851 849 \$ ont été dépensés pour compléter le projet de télémétrie du réseau d'aqueduc, la réfection de la 5e Rue Est et l'achat d'équipement pour l'assainissement des eaux.
- Aménagement et urbanisme : 261 303 \$ principalement pour les travaux d'empierrement suite aux grandes marées du 6 décembre dernier (218 938 \$). Le reste de la somme a été consacré à l'amélioration du sentier du mont Pointu et pour comptabiliser le don d'un terrain de M. Charles-Eugène Marin.
- Loisirs et culture: 34 560 \$ pour l'achat d'un déshumidificateur pour l'aréna et d'une chaise adaptée pour la piscine.

Pour financer ces projets, la Ville a affecté à partir de son budget de fonctionnement la somme totale de 1 071 304 \$. Une somme de 60 696 \$ a été puisée au fonds de roulement pour financer l'achat de deux camionnettes et nous avons reçu 402 240 \$ en subventions directes (312 740 \$ dans le cadre du Programme PRECO pour la réfection de la 5e Rue Est, 30 000 \$ de la CRÉ pour le projet du sentier du mont Pointu et 49 500 \$ du ministère des Transports pour les travaux de voirie).

Le résultat net des activités d'investissement est un surplus de 630 \$. Ce surplus sera appliqué à d'autres travaux d'immobilisations.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche. Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers produits présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la ville de Sainte-Anne-des-Monts au 31 décembre 2010 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

2. Exercice financier 2011

Le budget d'opérations courantes pour l'année 2011 s'élève à 8 656 210 \$. La Ville ne prévoit pas, à ce stade, de déficit à la fin de la présente année.

La valeur totale du rôle d'évaluation est passée de 336 451 500 \$ au 2 septembre 2010 à 344 029 200 \$ au 1^{er} septembre dernier. C'est une augmentation globale de 7 598 700 \$ ou 2,26%. La valeur des immeubles imposables est passée de 259 195 100 \$ à 263 830 600 \$ en hausse de 4 635 500 \$ ou 1,79%.

Les arrérages de taxes foncières au 31 octobre 2011 sont de 426 055 \$ dont 329 101 \$ pour l'année en cours (2011) et 96 954 \$ pour les années antérieures. À la même période l'an passé, le solde était à 571 670 \$. Comme à l'habitude à la fin du mois de septembre, des rappels ont été expédiés aux retardataires et plusieurs ont régularisé leur situation. Nous comptons accentuer les rappels aux retardataires. Une vente pour taxes est également prévue.

À la suite de l'adoption du règlement 11-737 qui entrain en vigueur le 1^{er} juillet dernier, la rémunération des membres du conseil pour l'année 2011 s'établit comme suit : le maire reçoit un salaire annuel de 27 333 \$ ainsi qu'une allocation non imposable de 13 666 \$. Les conseillers reçoivent un salaire annuel de 6 844 \$ et une allocation non imposable de 3 422 \$.

Lorsque le maire siège au conseil des maires de la M.R.C. de La Haute-Gaspésie, celle-ci reçoit un salaire mensuel de 142,99 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 71,50 \$. De plus, elle peut recevoir un salaire supplémentaire de 39,55 \$ et une allocation non imposable supplémentaire de 19,77 \$ pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle elle assiste. Si la réunion supplémentaire à laquelle elle assiste dure une journée complète, elle reçoit alors un salaire supplémentaire de 76,78 \$ et une allocation non imposable supplémentaire de 38,39 \$. De plus, pour chaque présence du maire à la Conférence régionale des Élus Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine, celle-ci reçoit un salaire journalier imposable de 75,27 \$ et une allocation de 37,64 \$. Enfin, pour siéger au conseil des Territoires Non-Organisés (T.N.O.) de la M.R.C. de La Haute-Gaspésie, le maire reçoit un salaire de 51 \$ et une allocation non imposable de 25,50 \$.

Après entente avec le ministère des Régions et Emploi-Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, nous avons obtenu des subventions totalisant 239 494 \$ pour la création de 29 emplois temporaires dans le cadre du programme de Fonds d'Aide au Développement des Territoires (FADT) et du programme Volet II - Forêt. La Ville de Sainte-Anne-des-Monts a ajouté 40 209 \$ à ce montant, pour un total de 279 703 \$ qui sont consacrés à ce programme. Ces emplois ont surtout contribué à maintenir et améliorer la qualité des infrastructures récréotouristiques sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts. Vous noterez les efforts que nous avons déployés pour l'embellissement de l'intersection des routes 132 et 299, l'aménagement du Jardin de Madeleine au centre-ville et au parc Multi-Sports. L'augmentation de l'achalandage touristique relève d'une amélioration constante de la propreté, des services et des activités ainsi que de l'esthétisme de notre périmètre urbain.

Comme par les années passées, nous avons pu, avec des partenaires financiers comme la CRÉ (Conférence régionale des Élu(e)s), l'URLS (Unité régionale des Loisirs et du Sport), le ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'avec de généreux commanditaires, réaliser et améliorer les activités mises en place au cours des dernières années pour attirer et retenir les visiteurs dans notre coin de pays, et également offrir à notre population des divertissements qui, nous l'espérons, ont su leur plaire.

Pensons à la Grande Bordée, la Fête du bois flotté, La Traversée du parc de la Gaspésie à vélo, les Journées de la Culture, la Fête nationale ainsi qu'aux nombreuses autres activités tenues à la Maison de la Culture, à l'aréna et à la piscine.

3. Programme triennal 2011-2012-2013

Au cours de l'année 2011, nous avons acquis certains équipements informatiques afin de maintenir la qualité des équipements. Nous avons débuté les travaux de rajeunissement de notre site Internet afin de le rendre plus convivial pour les utilisateurs. Une somme de 20 000 \$ a été budgétée pour la réalisation de ces projets.

Dans le cadre du Programme du remboursement de la taxe d'accise sur l'essence, la ville a entrepris la réfection des réseaux dans la rue de la Savane. Nous avons également débuté les études pour l'implantation d'un poste de surpression dans la 4^e Rue Est afin d'améliorer la distribution d'eau des secteurs de la rue des Lynx et de la 4^e Rue Est.

Nous avons procédé à l'asphaltage de la rue Thériault et de la rue des Érables. D'autres travaux d'asphaltage sont prévus dans la 10^e Rue Ouest, la rue du Plateau, la côte de la rue Sasseville et, éventuellement, une partie de la route Bellevue. Nous avons également procédé, comme à chaque année, à l'installation de nouvelles lumières de rues.

Nous avons acheté deux nouveaux camions pour le Service des travaux publics. Il s'agit d'un camion cube ainsi qu'un nouveau camion multi usages. Le coût total de ces équipements s'élève à 184 816 \$. Nous avons également commandé un nouveau camion à neige au coût total de 278 488 \$. Celui-ci devrait être livré sous peu. Ces équipements sont financés à même notre fonds de roulement.

Nous avons procédé à l'achat de divers équipements pour le secteur des loisirs: ameublement pour les responsables de la piscine (6 384 \$), tondeuse pour les services des Parcs et Terrains de jeux (5 574 \$), et tapis protecteur pour le patinage de vitesse à l'aréna (3 000 \$).

4. Programme triennal 2012-2013-2014

Suite à l'acceptation de notre programmation de travaux dans le cadre de la deuxième phase du remboursement de taxe d'accise sur l'essence, nous poursuivrons les travaux débutés cette année dans la rue de la Savane et pour le surpresseur de la 4^e Rue Est. Nous avons également prévu le bouclage du réseau d'aqueduc entre la route Bellevue et la rue de la Sablière afin d'améliorer la pression du réseau d'aqueduc dans l'ouest de la ville. Selon les règles du programme, ces travaux doivent être complétés au plus tard pour le 31 décembre 2013. La Ville de Sainte-Anne-des-Monts devrait recevoir 1 632 800 \$ au cours des prochaines années.

La Ville prévoit poursuivre le rajeunissement de la machinerie et des équipements. Nous voulons également continuer les travaux nécessaires pour la préservation et le rajeunissement de nos bâtiments. En collaboration avec le Ministère des Transports du Québec, la ville projette d'améliorer l'aspect visuel des abords de la route 132 entre les deux rivières. De plus, suite à l'obtention d'une subvention de 169 155 \$ dans le cadre du Programme de Mise-en-Valeur Intégrée d'Hydro-Québec, la ville a conclu une entente avec le propriétaire de la Plage Cartier afin de construire une promenade et améliorer l'aspect visuel et pratique de ce secteur.

Ces projets d'immobilisations se poursuivront au cours des prochaines années selon les priorités définies au plan quinquennal adopté par le conseil.

5. Budget 2012

La confection du prochain budget vient de débuter. Le conseil se penchera sur les priorités qu'il entend définir pour la prochaine année. En plus de la croissance normale des dépenses, nous devons prévoir le renouvellement de la convention collective des employés syndiqués et également prendre en compte l'augmentation de 1% de la taxe de vente du Québec qui passera de 8,5 à 9,5% au 1^{er} janvier 2012.

Notre objectif est de minimiser les impacts de ces hausses de dépenses en tenant compte des besoins quotidiens de la municipalité, de l'inévitable présence des dépenses incompressibles, de la nécessité d'investir dans la réhabilitation de nos infrastructures et du développement économique de notre milieu.

Nos efforts dans la confection du budget 2012 iront vers une meilleure utilisation des ressources disponibles. Nous débutons seulement la planification du prochain budget, mais nous pouvons vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour en limiter le plus possible l'impact pour tous nos concitoyens.

Tel que prescrit par la Loi sur les cités et villes, je dépose en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de même que la liste de tous les fournisseurs qui atteignent le seuil de 25 000 \$ et plus pour la période du 1er novembre 2010 au 31 octobre 2011. Je dépose également le rapport sur les indicateurs de gestion pour l'année 2010. Ces rapports sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière et du trésorier.

Je vous remercie de votre bonne attention,

Micheline Pelletier, maire
Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Le 7 novembre 2011

p. j. : Liste des contrats de plus de 25 000 \$
Liste des fournisseurs de plus de 25 000 \$
Indicateurs de gestion 2010.